



## Kit 1 – 2021-2022

# Travail et repos en famille

Préparation en foyer

### I – Le travail en général

**1** Quels sont les passages de la Sainte Écriture les plus éloquents sur la valeur et le sens du travail ?

**2** Le travail est-il une conséquence du péché originel ?

**3** Quel est son rôle dans la recherche de la sainteté ?

**4** Le repos est-il une concession à notre faiblesse ? A-t-il une valeur spirituelle ?

## II – Le travail dans la famille

**5** La vie familiale serait-elle plus épanouie s'il ne fallait pas travailler ?

**6** Comment parvenir à équilibrer les obligations familiales et professionnelles ?

**7** Par quels moyens concrets pourrait-on souligner en famille la valeur du travail ?

## III – Le repos en famille

**8** Quelle est l'importance du repos pour la famille (et pour les parents) ?

**9** Que serait un *vrai* repos en famille ?

**10** Comment *concrètement* mieux vivre la spiritualité du repos dominical ?

## Annexes

### A Catéchisme de l'Église Catholique

**378.** Le signe de la familiarité avec Dieu, c'est que Dieu le place dans le jardin<sup>1</sup>. Il y vit « pour cultiver le sol et le garder »<sup>2</sup> : le travail n'est pas une peine<sup>3</sup>, mais la collaboration de l'homme et de la femme avec Dieu dans le perfectionnement de la création visible.

**901.** « Les laïcs, en vertu de leur consécration au Christ et de l'onction de l'Esprit-Saint, reçoivent la vocation admirable et les moyens qui permettent à l'Esprit de produire en eux des fruits toujours plus abondants. En effet, toutes leurs activités, leurs prières et leurs entreprises apostoliques, leur vie conjugale et familiale, leurs labeurs quotidiens, leurs détente d'esprit et de corps, s'ils sont vécus dans l'Esprit de Dieu, et même les épreuves de la vie, pourvu qu'elles soient patiemment supportées, tout cela devient "offrande spirituelle, agréable à Dieu par Jésus-Christ"<sup>4</sup> ; et dans la célébration eucharistique, ces offrandes rejoignent l'oblation du Corps du Seigneur pour être offertes en toute piété au Père. C'est ainsi que les laïcs consacrent à Dieu le monde lui-même, rendant partout à Dieu dans la sainteté de leur vie un culte d'adoration »<sup>5</sup>.

**1609.** Dans sa miséricorde, Dieu n'a pas abandonné l'homme pécheur. Les peines qui suivent le péché, « les douleurs de l'enfantement »<sup>6</sup>, le travail « à la sueur de ton front »<sup>7</sup>, constituent aussi des remèdes qui limitent les méfaits du péché. (...)

**2185.** Pendant le dimanche et les autres jours de fête de précepte, les fidèles s'abstiendront de se livrer à des travaux ou à des activités qui empêchent le culte dû à Dieu, la joie propre au Jour du Seigneur, la pratique des œuvres de miséricorde et la détente convenable de l'esprit et

du corps<sup>8</sup>. Les nécessités familiales ou une grande utilité sociale constituent des excuses légitimes vis-à-vis du précepte du repos dominical. Les fidèles veilleront à ce que de légitimes excuses n'introduisent pas des habitudes préjudiciables à la religion, à la vie de famille et à la santé.

« L'amour de la vérité cherche le saint loisir, la nécessité de l'amour accueille le juste travail<sup>9</sup>. »

**2427.** Le travail humain procède immédiatement des personnes créées à l'image de Dieu, et appelées à prolonger, les unes avec et pour les autres, l'œuvre de la création en dominant la terre<sup>10</sup>. Le travail est donc un devoir : « Si quelqu'un ne veut pas travailler, qu'il ne mange pas non plus »<sup>11</sup>. Le travail honore les dons du Créateur et les talents reçus. Il peut aussi être rédempteur. En endurant la peine<sup>12</sup> du travail en union avec Jésus, l'artisan de Nazareth et le crucifié du Calvaire, l'homme collabore d'une certaine façon avec le Fils de Dieu dans son Œuvre rédemptrice. Il se montre disciple du Christ en portant la Croix, chaque jour, dans l'activité qu'il est appelé à accomplir<sup>13</sup>. Le travail peut être un moyen de sanctification et une animation des réalités terrestres dans l'Esprit du Christ.

**2428.** Dans le travail, la personne exerce et accomplit une part des capacités inscrites dans sa nature. La valeur primordiale du travail tient à l'homme même, qui en est l'auteur et le destinataire. Le travail est pour l'homme, et non l'homme pour le travail<sup>14</sup>.

Chacun doit pouvoir puiser dans le travail les moyens de subvenir à sa vie et à celle des siens, et de rendre service à la communauté humaine.

1 cf. Gn 2,8.

2 Gn 2,15.

3 cf. Gn 3,17-19.

4 1P 2,5.

5 LG 34 ; cf. LG 10

6 Gn 3,16.

7 Gn 3,19.

8 cf. CIC 1247

9 S. Augustin, *civ.* 19,19

10 cf. Gn 1,28, GS 34, CA 31.

11 2Th 3,10 ; cf. 1Th 4,11.

12 cf. Gn 3,14-19.

13 cf. LE 27.

14 cf. LE 6.

## **B** Saint Jean-Paul II, *Laborem exercens*<sup>15</sup>

25. (...) Dans les paroles de la Révélation divine, on trouve très profondément inscrite cette vérité fondamentale que l'homme, créé à l'image de Dieu, participe par son travail à l'œuvre du Créateur, et continue en un certain sens, à la mesure de ses possibilités, à la développer et à la compléter, en progressant toujours davantage dans la découverte des ressources et des valeurs incluses dans l'ensemble du monde créé. Nous trouvons cette vérité dès le commencement de la Sainte Écriture, dans le Livre de la Genèse, où l'œuvre même de la création est présentée sous la forme d'un « travail » accompli par Dieu durant « six jours »<sup>16</sup> et aboutissant au « repos » du septième jour<sup>17</sup>. D'autre part, le dernier livre de la Sainte Écriture résonne encore des mêmes accents de respect pour l'œuvre que Dieu a accomplie par son « travail » créateur lorsqu'il proclame : « Grandes et admirables sont tes œuvres, ô Seigneur Dieu tout-puissant »<sup>18</sup>, proclamation qui fait écho à celle du Livre de la Genèse dans lequel la description de chaque jour de la création s'achève par l'affirmation : « Et Dieu vit que cela était bon »<sup>19</sup>.

Cette description de la création, que nous trouvons déjà dans le premier chapitre de la Genèse, est en même temps et en un certain sens le premier « évangile du travail ». Elle montre en effet en quoi consiste sa dignité : elle enseigne que, par son travail, l'homme doit imiter Dieu, son Créateur, parce qu'il porte en soi et il est seul à le faire l'élément particulier de ressemblance avec Lui. L'homme doit imiter Dieu lorsqu'il travaille comme lorsqu'il se repose, étant donné que Dieu lui-même a voulu lui présenter son œuvre créatrice sous la forme du travail et sous celle du repos. Cette œuvre de Dieu dans le monde continue toujours, comme l'attestent ces paroles du Christ : « Mon Père agit toujours... »<sup>20</sup> ; il agit par sa puissance créatrice, en soutenant dans l'existence le monde

qu'il a appelé du néant à l'être, et il agit par sa puissance salvifique dans les cœurs des hommes qu'il a destinés dès le commencement au « repos »<sup>21</sup> en union avec lui, dans la « maison du Père »<sup>22</sup>. C'est pourquoi le travail de l'homme, lui aussi, non seulement exige le repos chaque « septième jour »<sup>23</sup>, mais en outre ne peut se limiter à la seule mise en œuvre des forces humaines dans l'action extérieure : il doit laisser un espace intérieur dans lequel l'homme, en devenant toujours davantage ce qu'il doit être selon la volonté de Dieu, se prépare au « repos » que le Seigneur réserve à ses serviteurs et amis<sup>24</sup>.

La conscience que le travail humain est une participation à l'œuvre de Dieu doit, comme l'enseigne le Concile, imprégner même « *les activités les plus quotidiennes. Car ces hommes et ces femmes qui, tout en gagnant leur vie et celle de leur famille, mènent leurs activités de manière à bien servir la société, sont fondés à voir dans leur travail un prolongement de l'œuvre du Créateur, un service de leurs frères, un apport personnel à la réalisation du plan providentiel dans l'histoire* »<sup>25</sup>.

Il faut donc que cette spiritualité chrétienne du travail devienne le patrimoine commun de tous. Il faut que, surtout à l'époque actuelle, la spiritualité du travail manifeste la maturité qu'exigent les tensions et les inquiétudes des esprits et des cœurs : « *Loin de croire que les conquêtes du génie et du courage de l'homme s'opposent à la puissance de Dieu et de considérer la créature raisonnable comme une sorte de rivale du Créateur, les chrétiens sont au contraire bien persuadés que les victoires du genre humain sont un signe de la grandeur divine et une conséquence de son dessein ineffable. Mais plus grandit le pouvoir de l'homme, plus s'élargit le champ de ses responsabilités, personnelles et communautaires. On voit par là que le message chrétien ne détourne pas les hommes de la construction du monde et ne les incite pas à se désintéresser du sort de leurs*

15 Encyclique, 1981.

16 Gn 2,2 ; Ex 20,8.11 ; Dt 5,12-14.

17 Gn 2,3

18 Ap 15,3

19 Gn 1,4.10.12.18.21.25.31.

20 Jn 5,17.

21 He 4,1 4,9-10.

22 Jn 14,2.

23 Dt 5,12-14 ; Ex 20,8-12.

24 Mt 25,21.

25 GS 34.

*semblables : il leur en fait au contraire un devoir plus pressant »<sup>26</sup>.*

La conscience de participer par le travail à l'œuvre de la création constitue la motivation la plus profonde pour l'entreprendre dans divers secteurs : *« C'est pourquoi les fidèles, lisons-nous dans la constitution *Lumen gentium*, doivent reconnaître la nature profonde de toute la création, sa valeur et sa finalité qui est la gloire de Dieu ; ils doivent, même à travers des activités proprement séculières, s'aider mutuellement en vue d'une vie plus sainte, afin que le monde s'imprègne de l'Esprit du Christ et atteigne plus efficacement sa fin dans la justice, la charité et la paix... Par leur compétence dans les disciplines profanes et par leur activité que la grâce du Christ élève au-dedans, qu'ils s'appliquent de toutes leurs forces à obtenir que les biens créés soient cultivés..., selon les fins du Créateur et l'illumination de son Verbe, grâce au travail de l'homme, à la technique et à la culture de la cité... »<sup>27</sup>.*

### **C** Conseil pontifical Justice et Paix, *Compendium de la Doctrine sociale de l'Église*<sup>28</sup>

**258.** Le sommet de l'enseignement biblique sur le travail est le commandement du repos sabbatique. Le repos ouvre à l'homme, lié à la nécessité du travail, la perspective d'une liberté plus pleine, celle du Sabbat éternel<sup>29</sup>. Le repos permet aux hommes d'évoquer et de revivre les œuvres de Dieu, de la Création à la Rédemption, de se reconnaître eux-mêmes comme son œuvre<sup>30</sup> et de rendre grâce pour leur vie et leur subsistance, à lui qui en est l'Auteur.

La mémoire et l'expérience du sabbat constituent un rempart contre l'asservissement au travail, volontaire ou imposé, et contre toute forme d'exploitation, larvée ou évidente. De fait, le repos sabbatique a été institué non seulement pour permettre la participation au culte de Dieu mais aussi pour défendre le

pauvre ; il a aussi une fonction libératrice des dégénérescences anti-sociales du travail humain. »

**294.** Le travail est « le fondement sur lequel s'édifie la vie familiale, qui est un droit naturel et une vocation pour l'homme »<sup>31</sup> : il assure les moyens de subsistance et garantit le processus éducatif des enfants<sup>32</sup>.

Famille et travail, si étroitement interdépendants dans l'expérience de la grande majorité des personnes, méritent finalement une considération plus adaptée à la réalité, une attention qui les comprenne ensemble, sans les limites d'une conception privatiste de la famille et économiste du travail. À cet égard, il est nécessaire que les entreprises, les organisations professionnelles, les syndicats et l'État encouragent des politiques du travail qui ne pénalisent pas mais favorisent la cellule familiale du point de vue de l'emploi.

En effet, la vie de famille et le travail se conditionnent réciproquement de diverses façons. Les grandes distances à parcourir jusqu'au lieu de travail, le double emploi et la fatigue physique et psychologique réduisent le temps consacré à la vie familiale<sup>33</sup> ; les situations de chômage ont des répercussions matérielles et spirituelles sur les familles, de même que les tensions et les crises familiales influent négativement sur les comportements et sur le rendement dans le domaine du travail.

### **D** Christine Ponsard, *La foi en famille, Nouan-le-Fuzelier*<sup>34</sup>

Un certain nombre de jeunes, enthousiastes et généreux, se donnent à fond dans des tâches bénévoles qui mangent la plus grande partie de leurs loisirs. *« Je m'en réjouis, explique un père de famille. Mais, poursuit-il, là où je ne suis plus d'accord, c'est lorsque ces activités se mettent à*

26 *Idem.*

27 LG 36.

28 2004

29 cf. He 4, 9-10.

30 cf. Ep 2, 10.

31 Saint Jean-Paul II, encyclique *Laborem exercens* (1981), n° 10.

32 *Idem* ; et Exhortation Apostolique *Familiaris consortio* (1982), n° 23.

33 Saint Siège, *Charte des droits de la famille*, art. 10, Typographie polyglotte vaticane, Cité du Vatican, 1983, p. 14.

34 Ed. des Béatitudes, 2001, p. 222-224.

*déborder largement sur le temps qui devrait être réservé au travail scolaire ou universitaire ! Que l'un de nos fils soit chef scout et que sa sœur se dépense sans compter pour la préparation des Journées Mondiales de la Jeunesse, parfait ! Mais j'entends bien que cela ne les empêche pas de préparer sérieusement leurs examens. Après tout, c'est là leur premier devoir, leur devoir d'état ! »*

L'expression « devoir d'état » peut sembler passablement désuète. Elle désigne pourtant une vérité toujours actuelle : chacun de nous, en fonction de son état de vie, est appelé à remplir certaines tâches prioritaires, qui passent avant les loisirs ou même des engagements qui, pour n'être pas secondaires, n'en sont pas moins seconds. Ainsi, le devoir d'état des parents est l'éducation des enfants : ce n'est pas leur seule mission, mais elle passe avant les autres activités, si louables soient-elles.

Pourquoi cette notion de « devoir d'état » est-elle importante ? « Parce que je veux que mes enfants préparent sérieusement leur avenir », répondrait peut-être le père de famille que nous citons plus haut. C'est une bonne raison. Mais, à la réflexion, ce n'est pas la véritable raison, la justification profonde de ce « devoir d'état » qui peut apparaître comme un empêchement de danser en rond ou, plus exactement, comme un frein à la générosité, à l'enthousiasme.

*« Des diplômés ? Il n'y a pas que ça dans la vie ! S'engager au service des autres ou pour l'évangélisation, c'est au moins aussi important ! »* : voilà ce que les jeunes ont souvent envie d'opposer au « devoir d'état », *« Les diplômés, il n'y a pas que ça dans la vie ! »* : c'est vrai. Reste que les parents ont raison d'exiger de leurs enfants qu'ils travaillent sérieusement. Mais pourquoi ? Si c'est pour « réussir dans la vie », au sens d'une réussite matérielle – beaucoup d'argent, une grosse voiture – on comprend que ça ne motive guère des jeunes épris d'absolu... et que ça ne suffise pas à secouer l'inertie d'autres jeunes moins idéalistes, peu soucieux de se fatiguer à faire des études qui, pensent-ils, ne les empêcheront pas d'aboutir à l'ANPE.

Quel est le sens de notre vie ? Là est la vraie question. Car tous nos « devoirs » n'ont de valeur qu'en fonction de ce but ultime. Si, dans la foi, nous comprenons que Dieu est, finalement, le seul but de notre vie, cela va nous conduire à agir en fonction d'un seul critère : la volonté de Dieu. Pour reprendre l'exemple des études, l'Évangile ne nous demande pas d'arriver au Ciel bardés de diplômes, mais il nous demande incontestablement de faire fructifier les talents que Dieu nous a donnés, pour les mettre au service de nos frères. (...)

Le « devoir d'état » est un appel quotidien à répondre à l'amour de Dieu. Quand un jeune forme de grands projets, ne le freinons pas dans ces ambitions qui sont peut-être vocation. Mais aidons-le à découvrir qu'une maison se bâtit en commençant par les fondations et en posant les pierres l'une après l'autre, chacune à sa place. Ainsi en est-il des œuvres les plus belles : leur fécondité réelle vient de ce que chaque élément – chaque « oui » à l'appel de Dieu – a été posé à sa place, en son temps. Le devoir d'état n'est rien d'autre que l'adhésion concrète à l'extraordinaire dessein d'amour de Dieu sur nous. C'est ce qui fait sa grandeur.

### **E** Père Yannick Bonnet, *Les neuf fondamentaux de l'éducation*<sup>35</sup>

Le travail est une éducation. Nous en avons déjà plusieurs fois parlé d'une façon implicite. En fait, l'enfant développé et socialisé a déjà une expérience du travail. Pour acquérir des compétences, il a dû passer par des apprentissages parfois laborieux et « vingt fois sur le métier » remettre son ouvrage.

Tout apprentissage est un travail et y prépare. Le dicton populaire « C'est en forgeant qu'on devient forgeron » exprime cette solide vérité.

Mais le mobile, la motivation, n'est pas le bonheur : il s'agit de prendre confiance en soi en acquérant une valeur, scolaire, technique, artistique, sportive, professionnelle...

C'est ce travail qui a permis à l'enfant d'accéder à une réelle autonomie, qui a renforcé sa sécu-

35 T.1, Presses de la Renaissance, Paris 2002, p. 172-180.

rité psychologique, qui lui a permis de contribuer au bien commun.

Il a rencontré des contraintes, inévitablement, et fait la connaissance de l'autre, maître d'école ou d'apprentissage, condisciples ou collègues ; il a dû mettre en œuvre des vertus morales : patience, persévérance, humilité. (...)

Le travail est bien une activité spécifiquement humaine, qui consiste à prolonger l'œuvre de Dieu en humanisant son ouvrage. Avant le péché originel, cette activité n'est donc ni une nécessité vitale ni une fatigue, mais une activité de seigneur pour cette créature faite à l'image de Dieu.

Le péché originel ne lui retire pas cette dimension, mais il l'alourdit du poids de la nécessité et de la fatigue. Dans les deux chapitres précédents, nous avons abordé le travail sous l'angle de la nécessité et de la difficulté, ce qui est, au demeurant, utile pour « construire » une personne adulte et responsable.

Il faut cependant restituer au travail sa qualité d'activité pleine de noblesse, qui grandit l'homme : l'histoire, la géographie humaine, l'art et la culture, l'instruction, la santé, l'aménagement des territoires, l'industrie, le commerce, etc., tout témoigne de cette activité de l'homme, qui déploie son intelligence et sa volonté pour aménager le monde dans lequel il vit. C'est aussi une activité écologique, au sens d'une écologie humaine ; l'homme aménage son milieu pour ne pas disparaître comme les espèces animales, incapables de s'adapter au changement de leur environnement. Cette écologie humaine doit respecter la planète et ses grands équilibres des règnes minéral, végétal et animal. Déjà au XVI<sup>e</sup> siècle, le savant anglais Francis Bacon disait : « On ne domine la nature qu'en lui obéissant. » Il soulignait ainsi que pour dominer la création, pour l'humaniser, il faut apprendre à la connaître et la respecter.

L'idéologie « économiste », qui fait de l'argent une fin et non un moyen, produit trop souvent, hélas, un véritable dévoiement des activités productrices, agricoles et industrielles, les incite à croître aveuglement et brutalement au détriment de l'avenir de la planète. Cette idéologie a

donc entraîné, par réaction, la naissance d'une idéologie « écologiste », qui produit des excès non moins nuisibles à l'humanité. En effet, pour certains, l'homme est un prédateur dont la disparition n'aurait aucun caractère catastrophique... – si, du moins, elle arrivait – quand eux ne seront plus de ce monde !

Pour nous, vivent l'économie et l'écologie résolument au service de l'homme ! C'est plus exigeant, mais c'est plus sain. Une saine écologie devient alors un travail au sens noble du terme, mais également aux deux sens incontournables de difficulté laborieuse et de nécessité vitale.

Le travail n'est pas toujours lié à l'économie marchande et la rémunération du travail n'est pas ce qui lui confère ou lui ôte sa noblesse. On peut avoir un travail très lucratif, mais déshumanisant pour le travailleur ou déshumanisant en raison de ce qu'il produit. Et on peut avoir un travail bénévole ou non rémunéré (celui de la mère au foyer), dont le caractère humanisant n'est pas discutable.

### **F** Yannick BONNET, *Être heureux au travail*<sup>36</sup>

- Travailler avec ardeur par amour pour les siens donne un sens à la vie de travail, mais le bonheur au travail suppose un équilibre familial préservé.

- La famille éducatrice prépare les futurs adultes au monde du travail par l'exemple qu'elle donne dans la famille et dans le monde du travail.

- L'entreprise a donc intérêt à sauvegarder la vie de famille si elle veut pouvoir continuer à embaucher des jeunes préparés à une vie de travail.

- La politique familiale comme le droit du travail doivent prendre en compte le rôle spécifique de la femme, investisseuse irremplaçable pour la nation.

- Les couples doivent négocier dès le départ et tout au long de leur vie le maintien de cet équilibre essentiel entre vie familiale et vie professionnelle.

<sup>36</sup> Paris, Droguet et Ardent, 1995, p. 227.

- Le bonheur passe toujours par du réalisme et des compromis.